



- Une mise en avant du geste de l'avantage à travers une forme dynamique et stylisée reprenant les 2 bras en avant. Le logo véhicule ainsi l'ouverture au jeu et non pas seulement la notion de sanction trop souvent vue comme unique rôle de l'arbitre.

Un sigle composé de deux formes distinctes, insistant sur le caractère multiple et la notion d'équipe associés à l'arbitrage, tant au niveau des individus que des fonctions. Ce sigle symbolise aussi l'élan et l'ouverture du syndicat pour promouvoir et défendre les intérêts des arbitres.

- Un rappel de la couleur historique attribuée à l'arbitrage, le noir.
- Une couleur verte pour la symbolique du terrain.
- Un cadre blanc rappelant la délimitation blanche des terrains ainsi que la notion de défense des arbitres, mission du syndicat.
- Une volonté de trouver un caractère propre et de s'éloigner de couleurs souvent galvaudées dans le milieu du football ou très institutionnelles (ex : bleu marine).
- Les proportions du logo rappellent celles du carton, le syndicat devant répondre avec fermeté aux déviances comportementales qui affectent les arbitres.
- Une volonté générale de s'éloigner de certains codes désuets du football et de gagner en modernité à travers un style épuré et dynamique (beaucoup de logos sont de simples déclinaisons de vieux écussons).